



AIDE AUX VICTIMES, SURVILLE

**Association des conciliateurs de la cour d'appel de Paris**

06 21 33 28 76

Vous devez vous adresser à un conciliateur avant de saisir le tribunal (obligatoire pour les litiges < à 5000€) simple et rapide pour tous les litiges avec une personne ou une société.

Tous les mercredis toute la journée.

Contact : Roland CANDA

[roland.canda@conciliateurdejustice.fr](mailto:roland.canda@conciliateurdejustice.fr)



**VILLE DE MONTEREAU-  
FAULT-YONNE**  
54 rue Jean Jaurès  
77130 - Montereau-Fault-Yonne